

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1789

25 juillet 2013

SOMMAIRE

Agave Luxco S.à r.l.	85864	Galega Financière S.A.	85837
Alego S.A.	85858	Golding Mezzanine SICAV III	85849
Altra Partners S.A.	85866	Golding Mezzanine SICAV IV	85848
Aviation Leasing OpCo 10 S.à r.l.	85861	Gunnerston Properties S.A.	85871
Aviation Leasing OpCo 1 S.à r.l.	85861	Hilbert S.A.	85838
AVO Carbon Luxembourg Holdings S.à r.l.	85871	Iberian Hod S.A.	85849
Baffin (Luxembourg) S.à r.l.	85867	Imolux S.A.	85861
BPA International Selection Fund	85871	Infront Finance Luxembourg S.à r.l.	85828
CAI Investments (No. 1) S.à r.l.	85826	Infront Luxembourg S.à r.l.	85838
Calneva S.à r.l.	85857	Italia Development S.à r.l.	85860
Canopus Investments S.A.	85871	Italian Holding Development S.à r.l.	85859
Canussel Dopo S.A.	85826	Lampertsberger Geschichtsfrënn	85867
Canussel Estate S.A.	85847	Lieb S.A.	85849
Capital Three Thousand S.A.	85847	Marine International Operations S.A.	85854
CARIGI Luxembourg S.à r.l.	85848	Mathur	85857
Carmel Capital VI S.à r.l.	85827	MCD Technologies S.à r.l.	85852
Carmeuse Holding S.A.	85827	Mecalux Industry S.à r.l.	85855
Cavalli Room S. à r.l.	85828	Mediatrix S.A.	85872
Central Optics S.A.	85827	Medusa Capital S.A.	85854
Circle 3 Luxembourg Holdings S.à r.l.	85867	Mikko S.A. SPF	85849
Codralux S.A.	85827	Mitsubishi UFJ Global Custody S.A.	85872
Corea S.A.	85828	novaTec s.à r.l.	85863
Costa Rei S.A.	85857	Orange One Real Estate S.A.	85854
Dafofin Two S.A.	85848	P.H.P. Eleonor s.à r.l.	85859
Dentsply S.à r.l.	85857	P.H.P. Eleonor s.à r.l.	85862
Diva Blanche S.à r.l.	85826	P.H.P. s.à r.l.	85862
en.co.tec., Engineering Contracting Tech- nologies S.A.	85861	RP3 Holdings (Lux) 2 Sarl	85850
Eurest Luxembourg S.A.	85848	Sal Development S.à r.l.	85858
Eurofins Scientific SE	85826	Sova S.A.	85872

CAI Investments (No. 1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 170.510.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 31 janvier 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 28 février 2013.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2013074868/13.

(130092390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Canussel Dopo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 97.629.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 5 juin 2013 que:

- A été élue au poste de Commissaire en remplacement de MONTBRUN RÉVISION S.à r.l.:

* Gestman S.A., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 37378 avec siège social au 23, rue Aldringen - L-1118 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2015.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013074875/15.

(130092564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Eurofins Scientific SE, Société Européenne.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 167.775.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013076390/10.

(130094247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Diva Blanche S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 150.786.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Associés du 7 février 2013

L'assemblée prend connaissance du changement de l'adresse professionnelle du Gérant unique qui est dorénavant: 31, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg

Luxembourg, le 7 février 2013.

Certifié sincère et conforme
Diva Blanche S.à r.l.
G. DIRKX
Gérant unique

Référence de publication: 2013076337/16.

(130093998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Carmeuse Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 114.218.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 12 juin 2013.

Pour la société

Me Martine DECKER

Notaire

Référence de publication: 2013076311/13.

(130094477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Carmel Capital VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 158.035.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette en date du 25 janvier 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 25 février 2013.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013076310/14.

(130094203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Central Optics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 19, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 152.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013076316/10.

(130094444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Codralux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 34-36, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 84.489.

EXTRAIT

Le 4 juin 2013 s'est tenue de manière ordinaire l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires au siège social de la société durant laquelle la résolution suivante a été prise:

-) le renouvellement avec effet immédiat du mandat du réviseur d'entreprises agréé Grant Thornton Lux Audit SA, ayant son siège social à L-8308 Capellen, Pafebruch 89A, pour une période d'un an, pour l'exercice 2013, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2013076320/17.

(130093970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Cavalli Room S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2552 Luxembourg, 5, rue de la Station.
R.C.S. Luxembourg B 124.557.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013076312/9.

(130094611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Corea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 73.320.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013076327/9.

(130093911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Infront Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 177.813.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth of May.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, civil law notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Infront Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée, organised under the laws of Luxembourg with a share capital of 12,500,- Euro, incorporated on the same date of the present deed, whose registered office is at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (RCS) is pending

Hereby represented by Mrs Jana Oleksy, private employee, by virtue of a proxy given on May 30, 2013 in Luxembourg.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée):

" **1. Corporate form and Name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Infront Finance Luxembourg S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's

nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers jointly;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this

way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all Shareholders have voted or not.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31st December (all dates inclusive).

14.2 If at the time the Company has more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year pursuant to article 196 of the 1915 Law.

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company, determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Dissolution and Liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

Subscription and Payment

The twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by Infront Luxembourg S.a r.l., prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on December 31, 2013.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the Shareholder, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) Are appointed managers of the Company for an indefinite period:

a) Mr Davy BEAUCE, born on December 30, 1981 in Messancy, Belgium, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

b) Mr. Wolfgang STREIT, born on November 24, 1969 at Cologne, Germany, residing at Maegeristrasse 14, 6318 Walchwil, Switzerland;

c) Mrs Jana OLEKSY, born on October 10, 1964, in Levice, Slovakia, residing at 66, rue Paul Wilwertz, L-2738 Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF and in faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the proxy holder of the appearing party, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente mai.

Par-devant la soussigné Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Infront Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de 12.500,-Euros, constituée le même jour que le présent acte, dont le siège social est au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, dont l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (RCS) est pendante, représentée aux fins des présentes par Madame Jana Oleksy, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée à Luxembourg en date du 30 mai 2013.

Laquelle procuration après signature "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

" **1. Forme sociale et Nom.** Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Infront Finance Luxembourg S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 En tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) Le Gérant Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 En tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'Article 13.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objets. Les objets de la Société sont:

3.1 D'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, debentures, debenture stocks, obligations, ou tous autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres biens de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissement, et de vendre, échanger ou disposer des mêmes instruments;

3.2 De poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou des dettes de toute personnes poursuivant une activité commerciale;

3.3 D'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme étant adapté et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 D'emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme étant adapté, y compris l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient taxés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non émis, et de vendre, racheter convertir et rembourser ces titres;

3.5 D'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 De s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute personne morale dans laquelle l'Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associé avec la Société dans toute activité), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, biens

(présents et futurs) ou par d'autres moyens; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemnisation ou rester indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou d'en être responsable, de l'endettement ou obligations financières de toute autre personne;

3.7 D'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus;

3.8 De vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des établissements de la Société, pour une contrepartie que le gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considère approprié, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (ensemble ou seul) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 D'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, trustee ou autrement; (c) par voie ou à travers des trustees, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.10 D'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Unique ou de Conseil de Gérance (selon le cas) accessoires ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans besoin d'autorisation en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euros (€12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associés" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant contribué au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux sous réserve de dispositions contraires des présents Statuts.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société de celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles sauf pour raison de décès à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession;

7.2.2 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant trois quarts des Parts

Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915 s'appliquent;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est assujettie aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Administration.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée de temps en temps par plus qu'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts et qui seront décidées par les Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à lier la Société:

10.1 Si la Société est administrée par un gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 En cas de pluralité de Gérants, n'importe quels deux Gérants conjointement;

10.3 Toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément à l'Article 11.

11. Mandataire des gérants. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance pourront déléguer n'importe lesquels de leurs pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devront déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires et rémunération (si c'est le cas), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Gérants ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tous autres équipements de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputé être présent en personne à la réunion et devra être compté dans le quorum et sera autorisé à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement effectuées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signée par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13. Résolutions des associés.

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si une telle figure n'est pas atteinte lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront convoquer ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime des Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de dispositions contraires, doit être passée par une majorité des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

13.6 Une réunion des Associés (une "Réunion des Associés") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion des Associés en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Réunion des Associés en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.8

13.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Réunion des Associés à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote part écrit.

13.8.2 Les conditions de majorité requises pour l'adoption des résolutions lors de Réunion des Associés s'appliquent mutatis mutandis pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Hormis lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'existe pas de condition de quorum requis pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront valablement prises lorsque la Société aura reçu les copies originales (ou copies envoyées par fax ou pièces jointes à un email) des votes des Associés soumis aux conditions de l'Article 13.8.1 et des dispositions ci-dessus de cet Article 13.8.2, indépendamment du fait que tous les Associés aient voté ou non.

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

14.2 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, au moins une assemblée générale annuelle doit être tenue en vertu de l'article 196 de la Loi de 1915.

15. Distribution sur parts sociales.

15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés soient récupérables par le(s) Associé(s).

16. Dissolution et Liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Réunion des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

17. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

(a) Un genre devra inclure chaque genre;

(b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

(c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);

(d) une disposition légale ou statuts inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots "inclus" et "y compris/incluant" seront considérés comme étant suivi des mots "sans restriction" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 Les en-têtes de ces Articles ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et Libération

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites par Infront Luxembourg S.à r.l., prénommée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2013.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents Euros (EUR 1.400.-).

Résolutions

Et à l'instant l'associé, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Mr Davy BEAUCE, né le 30 décembre 1981 à Messancy, Belgique, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

b) Mrs Wolfgang STREIT, né le 24 novembre 1969, à Cologne, Allemagne, demeurant au Maegeristrasse 14, 6318 Walchwil, Suisse;

c) Mrs Jana OLEKSY, née le 10 octobre 1964 à Levice, Slovaquie, demeurant au 66, rue Paul Wilwertz, L-2738 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Oleksy et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 juin 2013. Relation: LAC/2013/25947. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013076475/522.

(130094353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Galega Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 62.873.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GALEGA FINANCIERE S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2013076425/11.

(130094220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Hilbert S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8436 Steinfort, 60, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 60.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013076466/9.

(130094372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Infront Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 177.816.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth of May.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, civil law notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

3B4Sports S.A., a société anonyme organised under the laws of Luxembourg with a share capital of 74,400,000.- Euro, whose registered office is at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (RCS) under number B 164018.

Hereby represented by Mrs Jana Oleksy, private employee,, by virtue of a proxy given on May 27, 2013 in Luxembourg.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée):

" **1. Corporate form and Name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Infront Luxembourg S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gerance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers jointly;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all Shareholders have voted or not.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31st December (all dates inclusive).

14.2 If at the time the Company has more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year pursuant to article 196 of the 1915 Law.

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company, determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Dissolution and Liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

(a) one gender shall include each gender;

(b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

Subscription and Payment

The twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by 3B4Sports S.A., prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on December 31, 2013.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred Euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) Are appointed managers of the Company for an indefinite period:

a) Mr Davy BEAUCE, born on December 30, 1981 in Messancy, Belgium, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

b) Mrs Daphne CHARBONNET, born on January 30, 1979, in Caen, France, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

c) Mrs Jana OLEKSY, born on October 10, 1964, in Levice, Slovakia, residing at 66, rue Paul Wilwertz, L-2738 Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF and in faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the proxy holder of the appearing party, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente mai.

Par-devant la soussigné Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

3B4Sports S.A. une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de 74.400.000,- Euros, dont le siège social est au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (RCS) sous le numéro B 164018, représentée aux fins des présentes par

Madame Jana Oleksy, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée à Luxembourg en date du 27 mai 2013.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

" **1. Forme sociale et Nom.** Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Infront Luxembourg S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 La siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 En tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) Les Gérant Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 En tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'Article 13.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objets. Les objets de la Société sont:

3.1 D'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, debentures, debenture stocks, obligations, ou tous autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres biens de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissement, et de vendre, échanger ou disposer des mêmes instruments;

3.2 De poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou des dettes de toute personnes poursuivant une activité commerciale;

3.3 D'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme étant adapté et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 D'emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme étant adapté, y compris l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient taxés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non émis, et de vendre, racheter convertir et rembourser ces titres;

3.5 D'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 De s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute personne morale dans laquelle l'Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associé avec la Société dans toute activité), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, biens (présents et futurs) ou par d'autres moyens; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemnisation ou rester indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou d'en être responsable, de l'endettement ou obligations financières de toute autre personne;

3.7 D'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus;

3.8 De vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des établissements de la Société, pour une contrepartie que le gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considère approprié, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entiè-

rement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (ensemble ou seul) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 D'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, trustee ou autrement; (c) par voie ou à travers des trustees, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.10 D'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Unique ou de Conseil de Gérance (selon le cas) accessoires ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans besoin d'autorisation en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euros (€12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associés" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant contribué au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux sous réserve de dispositions contraires des présents Statuts.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société de celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles sauf pour raison de décès à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession;

7.2.2 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant trois quarts des Parts

Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915 s'appliquent;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est assujettie aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Administration.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée de temps en temps par plus qu'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à

l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts et qui seront décidées par les Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à lier la Société:

- 10.1 Si la Société est administrée par un gérant Unique, le Gérant Unique;
- 10.2 En cas de pluralité de Gérants, n'importe quels deux Gérants conjointement;
- 10.3 Toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément à l'Article 11.

11. Mandataire des gérants. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance pourront déléguer n'importe lesquels de leurs pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devront déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires et rémunération (si c'est le cas), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Gérants ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tous autres équipements de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputé être présent en personne à la réunion et devra être compté dans le quorum et sera autorisé à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement effectuées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signée par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13. Résolutions des associés.

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si une telle figure n'est pas atteinte lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront convoquer ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime des Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de dispositions contraires, doit être passée par une majorité des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

13.6 Une réunion des Associés (une "Réunion des Associés") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion des Associés en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Réunion des Associés en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.8

13.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Réunion des Associés à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote par écrit.

13.8.2 Les conditions de majorité requises pour l'adoption des résolutions lors de Réunion des Associés s'appliquent mutatis mutandis pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Hormis lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'existe pas de condition de quorum requis pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront valablement prises lorsque la Société aura reçu les copies originales (ou copies envoyées par fax ou pièces jointes à un email) des votes des Associés soumis aux conditions de l'Article 13.8.1 et des dispositions ci-dessus de cet Article 13.8.2, indépendamment du fait que tous les Associés aient voté ou non.

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

14.2 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, au moins une assemblée générale annuelle doit être tenue en vertu de l'article 196 de la Loi de 1915.

15. Distribution sur parts sociales.

15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés soient récupérables par le(s) Associé(s).

16. Dissolution et Liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Réunion des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

17. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

- (a) Un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statuts inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots "inclus" et "y compris/incluant" seront considérés comme étant suivi des mots "sans restriction" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 Les en-têtes de ces Articles ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et Libération

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites par 3B4Sports S.A., prénommée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2013.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents Euros (EUR 1.400.-).

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Mr Davy BEAUCE, né le 30 décembre 1981 à Messancy, Belgique, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

b) Mrs Daphne CHARBONNET, née le 30 janvier 1979, à Caen, France, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

c) Mrs Jana OLEKSY, née le 10 octobre 1964 à Levice, Slovaquie, demeurant au 66, rue Paul Wilwertz, L-2738 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Oleksy et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 juin 2013. Relation: LAC/2013/25946. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013076476/520.

(130094354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Canussel Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 97.628.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 5 juin 2013 que:

- A été élue au poste de Commissaire en remplacement de MONTBRUN REVISION S.à r.l.:

* Gestman S.A., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 37378 avec siège social au 23, rue Aldringen - L-1118 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2015.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013074877/15.

(130092566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Capital Three Thousand S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 144.235.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 10 juin 2013

Résolutions

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 12, rue Jean Engling L-1466 Luxembourg au 241, Route de Longwy L-1941 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013074879/12.

(130092630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

CARIGI Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1845 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 172.051.

—
Texte des résolutions du 23 mai 2013

Les associés ont pris la résolution suivante:

- Le siège social de la société sera transféré du 6, rue Jean Bertholet - L-1233 Luxembourg à l'adresse 17, boulevard Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte, L-1845 Luxembourg, à partir au 1^{er} juin 2013.

Un Mandataire

Référence de publication: 2013074880/12.

(130092205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Dafofin Two S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 77.979.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue en date du 28 mai 2013

En date du 28 mai 2013, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a pris la résolution de renouveler le mandat de Deloitte Audit en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra à l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

DAFOFIN TWO S.A.

Signature

Référence de publication: 2013074908/15.

(130092422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Eurest Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 19, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 19.293.

—
Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074957/10.

(130092769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Golding Mezzanine SICAV IV, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.182.

—
Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10.06.2013.

Référence de publication: 2013075013/12.

(130092730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Golding Mezzanine SICAV III, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.519.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, den 10.06.2013.

Référence de publication: 2013075012/12.

(130092731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Lieb S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 61.451.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil de surveillance de la société tenue le 10 mai 2013

- La démission de Monsieur Hubert HANSEN de son mandat de Membre du Directoire, est acceptée avec effet immédiat.

- Monsieur Pierre MESTDAGH, employé privé, né le 21 novembre 1961 à Etterbeek, Belgique, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé Membre du Directoire en remplacement de Monsieur Hubert HANSEN, démissionnaire de son mandat de Membre du Directoire. Monsieur Pierre MESTDAGH exercera cette fonction jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en l'an 2014.

Fait à Luxembourg, le 10 mai 2013.

Certifié sincère et conforme

LIEB S.A.

Alain RENARD

Président et Membre du Directoire

Référence de publication: 2013075106/20.

(130092406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Iberian Hod S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 105.375.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075059/9.

(130092563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Mikko S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 66.754.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075165/9.

(130092223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

RP3 Holdings (Lux) 2 Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 118.413.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and thirteenth, on the twenty-eighth of March.

Before Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

“RP3 Holdings (Lux) 1 S.à r.l.”, a Société à responsabilité limitée duly established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés_Luxembourg under section B number 118411.

Duly represented by Ms Christelle Friio, private employee, residing professionally at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, by virtue of a proxy given privately.

The said proxy, signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state that:

-“RP3 Holdings (Lux) 1 S.à r.l.” is the sole current shareholder (the “Sole Shareholder”) of “RP3 Holdings (Lux) 2 S.à r.l.”, a Société à responsabilité limitée having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg under number B 118413, incorporated under Luxembourg Laws pursuant to a notarial deed enacted by Maître Emile SCHLESSER, Civil Law Notary residing in Luxembourg on 3 August 2006, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (hereinafter referred to as the “Mémorial C”) number 1892 on 9 October 2006 (the “Company”); and, the articles of association of which have been amended for the last time pursuant to a notarial deed enacted by Maître Gérard LECUIT, Civil Law Notary residing in Luxembourg on 7 July 2010 published in the Mémorial C number 1981 on 23 September 2010.

- the capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a nominal value of twenty five euros (EUR 25.-) each, fully paid (the Shares);

- the Sole Shareholder has acquired the totality of shares of the Company;

- the Sole Shareholder approves the Company’s interim accounts for the period from the 1 January 2013 to 27 March 2013;

- the Sole Shareholder has full knowledge of the articles of association of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;

- the Company’s activities having ceased, the Sole Shareholder decides to proceed with the immediate dissolution of the Company;

- the Sole Shareholder appoints itself as liquidator of the Company and acting in this capacity requests the notary to act its declaration that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned.

Furthermore the liquidator declares that with respect to possible liabilities of the Company presently unknown, it irrevocably assumes to pay all such liabilities.

Therefore, as a consequence of the above, we can consider that:

- all the liabilities of the company are paid;

- the remaining net assets, if any have been paid to the Sole Shareholder;

- the full discharge is granted to the Sole Manager of the Company for the exercise of their mandates;

- the dissolution of the Company is done and closed;

- the books and documents of the Company shall be lodged during a period of five (5) years in 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,.

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

Drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of the presents.

The undersigned Notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read in the language of the attorney in fact of the person appearing, acting in her hereabove capacity, known to the Notary by her surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil treize, le vingt-huit,

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU

«RP3 Holdings (Lux) 1 S.à r.l.», une Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 118411,

Dûment représentée par Madame Christelle Friio, employée privée, demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante es qualité qu'elle agit et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que «RP3 Holdings (Lux) 1 S.à r.l.», précitée, est l'Associé unique actuel (l' «Associé Unique»), de la société anonyme dénommée «RP3 Holdings (Lux) 2 S.à r.l.», une Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 118413, qui a été constituée, en date du 3 août 2006 suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (ci-après le «Mémorial C»), numéro 1892 du 9 octobre 2006 (la «Société»); et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivante acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg en date du 7 juillet 2010, publié au Mémorial C 1981 du 23 septembre 2010.

- Que le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représentés par cinq cents (500) parts sociales de d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

- Que l'Associé Unique s'est rendue propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société;

- Que l'Associé Unique a approuvé les comptes intérimaires de la Société pour la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 27 mars 2013;

- Que l'Associé Unique a parfaitement connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

- Que les activités de la Société ayant cessé, l'Associé Unique prononce la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation.

- Que l'Associé Unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le Notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la dite Société est réglé;

- Que l'actif restant est réparti à l'Associé Unique;

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- Que décharge pleine et entière est donnée au Gérant Unique de la Société pour l'exercice de son mandat;

- Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq (5) ans à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Lecture faite en langue du pays à la mandataire de la partie comparante es qualité qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, celle-ci signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. FRIIO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 2 avril 2013. Relation: LAC/2013/14974. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): C. FRISING.

Référence de publication: 2013075262/109.

(130092328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

MCD Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 157.918.

In the year two thousand and thirteen, on thirteenth day of May.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

OCSiAI S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 167.533 ("OCSiAI"),

duly represented by Mr. Simon BAKER, class A manager, residing professionally in Luxembourg, by virtue of powers given to him pursuant to the resolutions of the Board of Managers of OCSiAI dated April 26, 2013.

A copy of said resolutions, signed *in varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

OCSiAI, represented as described here above, requests the undersigned notary to act that it is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of MCD Technologies S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") having its registered office in L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, R.C.S. Luxembourg number B 157.918, incorporated under the laws of Luxembourg by virtue of a deed received by Maître Jean SECKLER, the undersigned notary, on 3 December 2010, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, number 490 dated 15 March 2011 (the "Company"). The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 6 December 2012 and the amendment has been published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 601 on 13 March 2013.

The aforementioned appearing party, represented as described above, acting as Sole Shareholder of the Company, requests the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of six thousand six hundred euro (EUR 6,600.-) so as to bring it from its current amount of sixty-three thousand seven hundred euro (EUR 63,700.-) divided into sixty-three thousand seven hundred (63,700) units with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, to the amount of seventy thousand three hundred euro (EUR 70,300.-) divided into seventy thousand three hundred (70,300) units with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, by the issuance of six thousand six hundred (6,600) new units with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, to be entirely paid up by a contribution in cash amounting to one million six hundred and fifty thousand US Dollars (USD 1,650,000.-).

Subscription - Payment

Thereupon OCSiAI, represented as above stated, declares to subscribe for all the six thousand six hundred (6,600) new units of the Company with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, which are paid up by a contribution in cash in a total amount of one million six hundred and fifty thousand US Dollars (USD 1,650,000.-), of which six thousand six hundred euro (EUR 6,600.-) are allotted to the corporate share capital and the balance to the share premium account.

The amount of one million six hundred and fifty thousand US Dollars (USD 1,650,000.-) is thus as from now at the free disposal of the Company, evidence thereof has been given to the officiating notary, who expressly acknowledges this.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to adapt the article 6 of the articles of association of the Company to the aforementioned change so that it can be read as follows:

« **Art. 6. Corporate Capital.** The corporate capital is set at seventy thousand three hundred euro (EUR 70,300.-) represented by seventy thousand three hundred (70,300) units with a nominal value of EUR 1.- (one euro) each.

The Company may repurchase its own units within the limits set by the Law and the Articles."

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to grant power to any manager of the Company to update the Company's units register.

Expenses

The expenses, costs, fees and outgoings of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately two thousand six hundred euro (EUR 2,600.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party the present deed is worded in French, followed by an English version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the French and the English texts, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarized deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, known to the notary by name, surname, civil status and residence, he signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le treize mai.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

OCSiAI S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167.533 («OCSiAI»),

dûment représentée par Monsieur Simon BAKER, gérant de catégorie A, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'un pouvoir lui conféré suivant résolutions du Conseil de Gérance de OCSiAI, en date du 26 avril 2013.

Une copie des dites décisions, après avoir été signée ne varietur par le représentant de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

OCSiAI, représentée comme décrit ci-dessus, prie le notaire soussigné d'acter qu'elle est l'associé unique Associé Unique») de MCD Technologies S.à.r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157918, constituée selon la loi luxembourgeoise en vertu d'un acte reçu par Maître Jean SECKLER, le notaire instrumentant, le 3 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 490 en date du 15 mars 2011 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 6 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 601 en date du 12 mars 2013.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus en sa qualité d'Associé Unique, a demandé au notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six mille six cents euros (EUR 6.600,-) afin de le porter de son montant actuel de soixante-trois mille sept cents euros (EUR 63.700,-), divisé en soixante-trois mille sept cents (63.700) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, au montant de soixante-dix mille trois cents euros (EUR 70.300,-), divisé en soixante-dix mille trois cents (70.300) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, par l'émission de six mille six cents (6.600) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à libérer entièrement par le biais d'un apport en numéraire d'un million six cent cinquante mille US Dollars (USD 1.650.000,-).

Souscription - Libération

Ensuite, OCSiAI, représentée comme décrit ci-avant, déclare souscrire à toutes les six mille six cents (6.600) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) de la Société, lesquelles ont été libérées en espèces pour un montant total d'un million six cent cinquante mille US Dollars (USD 1.650.000,-), dont six mille six cents euros (EUR 6.600,-) ont été alloués au capital social et le solde au compte prime d'émission.

La somme d'un million six cent cinquante mille US Dollars (USD 1.650.000,-) se trouve à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le confirme expressément.

Seconde résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, conformément à la résolution précédente, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital Social.** Le capital social de la Société s'élève à soixante-dix mille trois cents euros (EUR 70.300,-) divisé en soixante-dix mille trois cents (70.300) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi et les Statuts.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de donner pouvoir individuel à tout gérant de la Société pour procéder à la mise à jour du registre des parts sociales de la Société.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à deux mille six cents euros (EUR 2.600,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur requête de la partie comparante susnommée, le présent acte est rédigé en français suivi d'une version en anglais. A la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du document au représentant de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire le présent acte en original.

Signé: Simon BAKER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 mai 2013. Relation GRE/2013/2036. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013075157/120.

(130092812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Orange One Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 120.099.

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013075199/10.

(130092651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Medusa Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 77.959.

EXTRAIT

Par décision du Conseil d'administration du 5 juin 2013

- Le siège social de la société MEDUSA CAPITAL S.A. est transféré avec effet au 5 juin 2013 du 17, Rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

MEDUSA CAPITAL S.A.

Référence de publication: 2013075162/13.

(130092375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Marine International Operations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 76.762.

EXTRAIT

Par décision du Conseil d'administration du 5 juin 2013

- Le siège social de la société MARINE INTERNATIONAL OPERATIONS S.A. est transféré avec effet au 5 juin 2013 du 17 Rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Pour MARINE INTERNATIONAL OPERATIONS S.A.

Référence de publication: 2013075153/13.

(130092376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Mecalux Industry S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R.C.S. Luxembourg B 177.732.

—
STATUTS

L'an deux mil treize, le huit mai

Par devant Maître Joëlle SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Wiltz.

a comparu:

Madame Carole Viviane PIROT, indépendante, née à Namur (Belgique), le 30 août 1965, et demeurant à B-5340 Gesves (Belgique), Chemin d'Arville, 3,

Laquelle comparante, présente ou telle que représentée, a requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «MECALUX INDUSTRY S.à r.l.».

Art. 2. Le siège social de la société est établi dans la commune de Wincrange.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision du ou des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la maintenance industrielle de façon générale et notamment, la fabrication de machines-outils, les travaux d'entretien et de réparations mécaniques pour des tiers, la fabrication pour des tiers de pièces métalliques par application de techniques diverses: perçage, tournage, fraisage, arasage, rabotage, rodage, brochage, dressage, sciage, meulage, affûtage.

En général, la société peut s'intéresser par toutes voies, s'immiscer dans l'administration de toute affaire, entreprise ou société ayant un objet identique, analogue ou connexe au sien et elle peut effectuer toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou qui sont de nature à en favoriser l'extension et le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12400.-EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (124.-EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Les parts sociales sont insaisissables. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la société.

En cas de transmission pour cause de mort à des non-associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants.

En cas de refus d'agrément il est procédé comme prévu à l'article 6.

Art. 8. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables ad nutum à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale. Ils sont nommés pour une durée indéterminée. Leurs pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Art. 15. Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Les associés pourront décider, à la majorité fixée par les lois afférentes, que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou versé à un fonds de réserve extraordinaire ou distribué aux associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives ou, à défaut, par ordonnance du Président du tribunal d'arrondissement, statuant sur requête de tout intéressé.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Disposition générale

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Madame Carole Viviane PIROT, prénommée, cent parts sociales	100
Total des parts: cent parts	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400.-€) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2013.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 955.-EUR

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social de la société est établi à L-9743 Crendal, maison 14
- 2.- Le nombre des gérants est fixé à un.
- 3.- L'assemblée générale désigne comme gérant pour une durée indéterminée,
 - Philippe Georges ZIMMER, électro-mécanicien, né à Namur (B), le 04 février 1970, et demeurant à B-5340 Gesves (B), Chemin d'Arville, 3

La société sera valablement engagée par la signature du gérant.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Pirot, Zimmer, Joëlle Schwachtgen.

Enregistré à Wiltz, le 08 mai 2013. Relation: WIL/2013/309. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société pour servir à des fins administratives.

Wiltz, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013075160/109.

(130092408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Mathur, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 46.760.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075156/9.

(130092714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

Calneva S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 10, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 48.167.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WEBER Romain

Gérant

Référence de publication: 2013075543/11.

(130093885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Dentsply S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 163.250.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 26 novembre 2012:

- Ancienne situation associées:

Dentsply Acquisition S.à r.l.: 29 parts sociales

Dentsply EU Holding S.à r.l.: 3.671 parts sociales

- Nouvelle situation associée:

	Parts sociales
Dentsply EU Holding S.à r.l.	3.700
Total	3.700

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour Dentsply S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013075607/20.

(130093689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Costa Rei S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 133.027.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075589/9.

(130093587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Sal Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 163.767.

L'an deux mille treize, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée «Italian Holding Development S. à r.l.», ayant son siège social à L-7257 Walferdange, 2, Millewee, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 163.792,

détentrices de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales,

ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 avril 2013, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, agissant en sa qualité de seule associée de la société à responsabilité limitée "Sal Development S. à r.l." (numéro d'identité 2011 24 37 054), avec siège social à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 163.767, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 2011, publié au Mémorial C, numéro 2825 du 18 novembre 2011,

a requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers à L-7257 Walferdange, 2, Millewee et de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi dans la commune de Walferdange, Grand-Duché de Luxembourg. "

Deuxième résolution

L'associée unique constate que:

a) l'adresse de l'associée unique, la société «Italian Holding Development S. à r.l.» et l'adresse professionnelle des membres du conseil de gérance Messieurs Mike Jimmy (dit Jimmy) TONG SAM et Li Soon Foong CHAN YIN sont désormais fixées à L-7257 Walferdange, 2, Millewee;

b) que l'identité complète du membre du conseil de gérance Monsieur. Li Soon Foong CHAN YIN est en réalité - Li Soon Foong CHAN YIN (dit Philippe CHAN) -.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à six cent cinquante euros (€ 650.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J-M. WEBER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 30 mai 2013. Relation: CAP/2013/1901. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 7 juin 2013.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2013076176/45.

(130093254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Alego S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 150.437.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013076235/9.

(130094336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Italian Holding Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 163.792.

L'an deux mille treize, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

La société de droit de l'île de Man «World Venture Settlement II Limited», ayant son siège social à 11, Hope Street, GBM - IMI 1AQ Douglas, Ile de Man, inscrite au «Registrar of Companies» de l'île de Man sous le numéro 002501V, détentrice de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales,

ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 avril 2013, laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, agissant en sa qualité de seule associée de la société à responsabilité limitée "Italian Holding Development S. à r.l." (numéro d'identité 2011 24 37 208), avec siège social à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 163.792, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 2011, publié au Mémorial C, numéro 2817 du 18 novembre 2011,

a requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers à L-7257 Walferdange, 2, Millewee et de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. Alinéa 1^{er}** . Le siège social est établi dans la commune de Walferdange, Grand-Duché de Luxembourg."

Deuxième résolution

L'associée unique constate que:

a) l'adresse professionnelle des membres du conseil de gérance Messieurs Mike Jimmy (dit Jimmy) TONG SAM et Li Soon Foong CHAN YIN est désormais fixée à L-7257 Walferdange, 2, Millewee;

b) que l'identité complète du membre du conseil de gérance Monsieur Li Soon Foong CHAN YIN est en réalité - Li Soon Foong CHAN YIN (dit Philippe CHAN) -.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à six cent cinquante euros (€ 650.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J-M. WEBER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 30 mai 2013. Relation: CAP/2013/1895. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 7 juin 2013.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2013076165/45.

(130093358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

P.H.P. Eleonor s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 2, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 167.557.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER
Notaire

Référence de publication: 2013076173/11.

(130093237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Italia Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 163.764.

L'an deux mille treize, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée «Italian Holding Development S. à r.l.», ayant son siège social à L-7257 Walferdange, 2, Millewee. inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 163.792,

détentrice de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales,

ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 avril 2013, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, agissant en sa qualité de seule associée de la société à responsabilité limitée "Italia Development S. à r.l." (numéro d'identité 2011 24 37 046), avec siège social à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 163.764, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 2011, publié au Mémorial C, numéro 2825 du 18 novembre 2011,

a requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers à L-7257 Walferdange, 2, Millewee et de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. Alinéa 1^{er}** . Le siège social est établi dans la commune de Walferdange, Grand-Duché de Luxembourg."

Deuxième résolution

L'associée unique constate que l'adresse de l'associée unique, la société «Italian Holding Development S. à r.l.» et l'adresse professionnelle des membres du conseil de gérance Messieurs Mike Jimmy (dit Jimmy) TONG SAM et Li Soon Foong CHAN YIN (dit Philippe CHAN) sont désormais fixées à L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à six cent cinquante euros (€ 650.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J-M. WEBER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 30 mai 2013. Relation: CAP/2013/1898. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 7 juin 2013.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2013076164/43.

(130093299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Imolux S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 94.190.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 28 février 2013, le Tribunal d'arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société IMOLUX, ayant eu son siège à L-1611 Luxembourg, 39, Avenue de la Gare,.

Pour extrait conforme

Fatiha RAZZAK

Le liquidateur

Référence de publication: 2013076166/13.

(130093702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Aviation Leasing OpCo 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 127.640.

Les comptes annuels pour l'année 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013076202/12.

(130094095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Aviation Leasing OpCo 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 142.344.

Les comptes annuels pour l'année 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013076203/12.

(130094086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

en.co.tec., Engineering Contracting Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7795 Bissen, 13, Z.A.C. Klengbousbiérg.

R.C.S. Luxembourg B 94.503.

Extrait de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue en date du 11 juillet 2012

L'assemblée décide de mettre fin au mandat de réviseur d'entreprises agréé de la société FIDUO, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B56248.

L'assemblée décide de confier le mandat de réviseur d'entreprises agréé à la société AUDITEURS ASSOCIES, ayant son siège social au 32, Boulevard Joseph II, à L-1840 LUXEMBOURG, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B93937, représentée par Monsieur Philippe SLENDZAK.

Le mandat du réviseur d'entreprises agréé ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2013076181/17.

(130094565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

**P.H.P. Eleonor s.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. P.H.P. s.à r.l.).**

Siège social: L-8080 Bertrange, 2, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 167.557.

L'an deux mille treize, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

Monsieur Fabian PRIEM, ingénieur agronome, né à Schaerbeek (Belgique), le 23 mai 1976, demeurant à B-1310 La Hulpe, Chaussée de Bruxelles, 102,

détenteur de cent (100) parts sociales.

Lequel comparant, agissant en sa qualité de seul associé de la société à responsabilité limitée «P.H.P. s.à r.l.» (numéro d'identité 2012 24 08 087), avec siège social à L-1128 Luxembourg, 28-30, Val St. André, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 167.557, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 27 février 2012, publié au Mémorial C, numéro 1076 du 26 avril 2012,

requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer la dénomination sociale en «P.H.P. ELEONOR s.à r.l.» et en conséquence de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3.** La société prend la dénomination de «P.H.P. ELEONOR s.à r.l.» »

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la société, relatif à l'objet social, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour compte propre, en participation ou pour compte de tiers:

1. La recherche et le développement de procédés industriels et de tous produits dans les domaines de la biochimie (chimie, pharmacie, phyto-pharmacie, phytothérapie, aromathérapie, cosmétique, agroalimentaire) et de la biologie (microbiologie, biologie animale, végétale et humaine ...);

2. La commercialisation des produits et des procédés industriels, dès obtention des agréments nécessaires dans les domaines précités;

3. La production, la promotion, l'achat, la vente, la sous-traitance, l'importation, l'exportation en gros, demi-gros ou en détail, la représentation et la maintenance dans les domaines précités;

4. La création et/ou l'achat de propriété intellectuelle, brevetable ou non, dans les domaines précités, étant entendu que la société pourra investir entre autres dans des programmes de recherche et dans des études en général afin de créer l'innovation et de dégager de la propriété intellectuelle;

5. Le dépôt, l'entretien et l'exploitation de brevets, de marques, de dessins et modèles et autres droits intellectuels et patrimoniaux issus notamment des objets qui précèdent;

6. La formation, l'information, la publication et l'édition sur tous supports en relation avec les objets qui précèdent;

7. Les services professionnels, la consultance, le parrainage et le partenariat dans les objets qui précèdent;

8. La recherche, l'étude, la conception, l'achat et la vente de tous types d'appareillages et accessoires nécessaires à la fabrication, la transformation, la conservation et l'utilisation des produits et procédés précités;

9. La prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes les sociétés et entreprises existantes ou à créer;

10. L'administration, la supervision et le contrôle de toute société liée ou avec laquelle il existe un lien de participation et l'octroi de tout prêt ou garantie à celle-ci, sous quelque forme et durée que ce soit;

11. Toutes activités de conseils, d'études et de services en matière d'analyse de besoins, d'études techniques et scientifiques, d'études de marché, de méthode de marketing et de commercialisation de services ou de produits, mais également en matière de création, d'administration et de gestion d'entreprises;

12. Toutes organisations d'expositions ou participations à des expositions;

13. Toutes organisations d'enseignement ou prestations d'enseignement et cours;

14. L'import-export, le commissionnement, le courtage, la représentation, l'achat, la vente, le commerce sous toutes ses formes de tous produits techniques;

15. L'achat, la vente, l'échange, le lotissement, la mise ou la prise en location, le leasing, l'exploitation, la construction, l'aménagement, la promotion, la transformation, la division, la mise sous régime de la copropriété, la viabilisation, la mise en valeur et la gestion de tous biens immeubles et en général l'exécution de toutes opérations immobilières, l'étude et l'exécution de toutes opérations en relation avec tout droit immobilier par nature, par incorporation ou par destination;

16. L'acquisition par achat, souscription ou autrement, de toute valeur mobilière, de titres de créances ou instruments financiers, ainsi que leur gestion, mise en valeur, cession par vente, apport, transfert ou autrement;

17. Le financement, sous toutes formes, de toute entreprise ou opérations de tiers au moyen de prêts et de crédits et en général de toutes opérations financières au sens large, sauf si elles sont réservées par la loi aux banques, aux sociétés de bourse ou aux organismes de crédit.

La société pourra s'intéresser, par voie d'apport, de fusion, de scission, de participation, de souscription et par tout autre moyen, dans toutes sociétés, entreprises ou associations ayant un objet similaire ou connexe au sien ou lui permettant de favoriser la réalisation de son objet, de lui procurer des matières premières ou de faciliter l'écoulement de ses produits et/ou services.

La société pourra réaliser toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou qui seraient de nature à en faciliter la réalisation.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social à L-8080 Bertrange, 2, rue Pletzer et en conséquence de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4. Al. 1^{er}** . Le siège social est établi à Bertrange.»

Le comparant déclare, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le bénéficiaire réel de la société faisant l'objet des présentes et agir pour son propre compte et certifie que la société ne se livre pas et ne s'est pas livrée pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à mille euros (€ 1.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: PRIEM, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 30 mai 2013. Relation: CAP/2013/1904. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 7 juin 2013.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2013076172/92.

(130093232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

novaTec s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5441 Remerschen, 26, rue de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 58.167.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013076182/10.

(130094236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Agave Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 148.755.

In the year two thousand and thirteen.

On the eighth day of May.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mr. Juan Francisco BECKMANN VIDAL, entrepreneur, born in Mexico City, Mexico, on February 9, 1940, with professional address at Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, CP. 01210, Mexico, D.F., Mexico, here represented by Mrs. Ekaterina DUBLET, private employee, residing professionally in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing party, represented by Mrs. Ekaterina DUBLET, pre-named, declared and requested the notary to act:

That the appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) "Agave Luxco S.à r.l." (hereinafter referred to as "the Company"), having its registered office in L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B number 148755, incorporated on October 7, 2009 pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C n°2193 of November 10, 2009 and whose articles of association have been amended for the last time by deed of the undersigned notary on March 7, 2013, not yet published in the Mémorial C,

and that the appearing party has taken the following resolutions:

First resolution

The corporate capital is increased to the extent of thirty two million US Dollars (USD 32,000,000.-) in order to raise it from the amount of two hundred thirty nine million six hundred fifty thousand eight hundred and seventy one US Dollars (USD 239,650,871.-) to two hundred seventy one million six hundred fifty thousand eight hundred and seventy one US Dollars (USD 271,650,871.-) by the issue of three million and two hundred thousand (3,200,000) new Class A shares, three million and two hundred thousand (3,200,000) new Class B shares, three million and two hundred thousand (3,200,000) new Class C shares, three million and two hundred thousand (3,200,000) new Class D shares, three million and two hundred thousand (3,200,000) new Class E shares, three million and two hundred thousand (3,200,000) new Class F shares, three million and two hundred thousand (3,200,000) new Class G shares, three million and two hundred thousand (3,200,000) new Class H shares, three million and two hundred thousand (3,200,000) new Class I shares and three million and two hundred thousand (3,200,000) new Class J shares, all with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-), each vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription and payment

The thirty-two million (32,000,000) new shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each are subscribed by Mr. Juan Francisco BECKMANN VIDAL, pre-named, and are fully paid up by contribution in cash of thirty two million US Dollars (USD 32,000,000.-).

The contribution in cash for a total amount of thirty two million US Dollars (USD 32,000,000.-) has been proved to the undersigned notary by a bank certificate. This amount is now at the free disposal of the Company.

The subscriber is represented by Mrs. Ekaterina DUBLET, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal.

Second resolution

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of article 5 of the articles of association is amended so that it reads henceforth as follows:

" **5.1.** The issued corporate capital is set at two hundred seventy one million six hundred fifty thousand eight hundred and seventy one US Dollars (USD 271,650,871.-) divided into:

- twenty seven million one hundred eighty thousand one hundred and ninety (27,180,190) Class A Shares, twenty seven million one hundred sixty three thousand four hundred and nine (27,163,409) Class B shares,
- twenty seven million one hundred sixty three thousand four hundred and nine (27,163,409) Class C shares,
- twenty seven million one hundred sixty three thousand four hundred and nine (27,163,409) Class D shares,
- twenty seven million one hundred sixty three thousand four hundred and nine (27,163,409) Class E shares,
- twenty seven million one hundred sixty three thousand four hundred and nine (27,163,409) Class F shares,
- twenty seven million one hundred sixty three thousand four hundred and nine (27,163,409) Class G shares,

- twenty seven million one hundred sixty three thousand four hundred and nine (27,163,409) Class H shares,
- twenty seven million one hundred sixty three thousand four hundred and nine (27,163,409) Class I shares, and
- twenty seven million one hundred sixty three thousand four hundred and nine (27,163,409) Class J shares.

Each share has a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) and with such rights and obligations as set out in the present articles of association."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately six thousand seven hundred Euro (EUR 6,700.-).

The amount of the share capital increase is valued at EUR 24,462,962.-.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the attorney signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le huit mai.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Juan Francisco BECKMANN VIDAL, entrepreneur, né à Mexico, Mexique, le 9 février 1940, demeurant professionnellement à Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, CP. 01210, Mexico, D.F., Mexique, représenté par Madame Ekaterina DUBLET, employée privée, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle partie comparante, représentée par Madame Ekaterina DUBLET pré-nommée, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la partie comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée "Agave Luxco S.à r.l." (ci-après «la Société»), ayant son siège à L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 148755, constituée en date du 7 octobre 2009 par acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C n°2193 du 10 novembre 2009 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant, en date du 7 mars 2013, non encore publié au Mémorial C,

et que la partie comparante a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de trente-deux millions d'US Dollars (USD 32.000.000,-) pour le porter de son montant de deux cent trente-neuf millions six cent cinquante mille huit cent soixante et onze US Dollars (USD 239.650.871,-) à deux cent soixante et onze millions six cent cinquante mille huit cent soixante et onze US Dollars (USD 271.650.871,-) par l'émission de trois millions deux cent mille (3.200.000) nouvelles parts sociales de Classe A, trois millions deux cent mille (3.200.000) nouvelles parts sociales de Classe B, trois millions deux cent mille (3.200.000) nouvelles parts sociales de Classe C, trois millions deux cent mille (3.200.000) nouvelles parts sociales de Classe D, trois millions deux cent mille (3.200.000) nouvelles parts sociales de Classe E, trois millions deux cent mille (3.200.000) nouvelles parts sociales de Classe F, trois millions deux cent mille (3.200.000) nouvelles parts sociales de Classe G, trois millions deux cent mille (3.200.000) nouvelles parts sociales de Classe H, trois millions deux cent mille (3.200.000) nouvelles parts sociales de Classe I et trois millions deux cent mille (3.200.000) nouvelles parts sociales de Classe J, toutes d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-), chacune ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et libération

Les trente-deux millions (32.000.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune sont souscrites par Monsieur Juan Francisco BECKMANN VIDAL, pré-nommé, et sont intégralement libérées par l'apport en espèces de trente-deux millions d'US Dollars (USD 32.000.000,-).

L'apport en espèces d'un montant total de trente-deux millions d'US Dollars (USD 32.000.000,-) a été prouvé au notaire instrumentaire par un certificat bancaire. Ce montant est dès à présent à la libre disposition de la Société.

Le souscripteur est représenté par Madame Ekaterina DUBLET, pré-nommée, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation de capital réalisée, le premier alinéa de l'article 5 des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital émis de la Société est fixé à deux cent soixante et onze millions six cent cinquante mille huit cent soixante et onze US Dollars (USD 271.650.871,-) divisé en:

- vingt-sept millions cent quatre-vingt mille cent quatre-vingt-dix (27.180.190) parts sociales de classe A,
- vingt-sept millions cent soixante-trois mille quatre cent neuf (27.163.409) parts sociales de classe B,
- vingt-sept millions cent soixante-trois mille quatre cent neuf (27.163.409) parts sociales de classe C,
- vingt-sept millions cent soixante-trois mille quatre cent neuf (27.163.409) parts sociales de classe D,
- vingt-sept millions cent soixante-trois mille quatre cent neuf (27.163.409) parts sociales de classe E,
- vingt-sept millions cent soixante-trois mille quatre cent neuf (27.163.409) parts sociales de classe F,
- vingt-sept millions cent soixante-trois mille quatre cent neuf (27.163.409) parts sociales de classe G,
- vingt-sept millions cent soixante-trois mille quatre cent neuf (27.163.409) parts sociales de classe H,
- vingt-sept millions cent soixante-trois mille quatre cent neuf (27.163.409) parts sociales de classe I, et
- vingt-sept millions cent soixante-trois mille quatre cent neuf (27.163.409) parts sociales de classe J.

Chaque part sociale a une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1.-) avec les droits et obligations énoncés dans les présents statuts."

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la Société à raison des présentes sont évalués à la somme de six mille sept cents euros (EUR 6.700,-).

Le montant de l'augmentation du capital social est évalué à EUR 24.462.962,-.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le prédit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Ekaterina DUBLET, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 mai 2013. Relation GRE/2013/2006. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013076187/146.

(130094183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Altra Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 151.538.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013076238/9.

(130094378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Lampertsbierger Geschichtsfrënn, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 75, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg F 7.467.

—
STATUTEN

Art. 4. De Comité. De Comité besteet aus max. 11, an aus min. 3 Memberen:

Präsident / Sekretär / Keessjee / Memberen

D'Chargen ginn an der éischer Comitéssëtzung no der Generalversammlung verdeelt.

Art. 7. Opléisung vum Veräin.

2) Bei der Opléisung vum Veräin ginn d'Archiven un déi betreffend Archiv-Déngschter vun der Stad Lëtzebuerg.

Référence de publication: 2013076169/13.

(130093631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Baffin (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.705.200,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 110.583.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 5 juin 2013

- L'Associé unique accepte la démission en tant que Gérant unique de Monsieur Eric Tazzieri, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

- L'Associé unique nomme en remplacement du Gérant unique démissionnaire, et ce pour une durée indéterminée, Monsieur Cyrille Vallée, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013076256/17.

(130094360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Circle 3 Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 165.415.

—
In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth day of May.

Before us Maître Edouard Delosch, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Circle 2 Luxembourg Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 165.378 (the "Shareholder"),

hereby represented by Me Michael HEENE, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 24 May 2013.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Circle 3 Luxembourg Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, of 5 December 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 223 of 26 January 2012 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 165.415 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary, then notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg, of 21 December 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 620 of 8 March 2012.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of seventy-nine million five hundred thirty-three thousand two hundred twenty-nine euro and fourteen cents (EUR 79,533,229.14) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to seventy-nine million five hundred forty-five thousand seven hundred twenty-nine euro and fourteen cents (EUR 79,545,729.14) without issuing new shares to the existing shareholders, by increasing the nominal value of the existing shares by an amount of one hundred fifty-nine thousand sixty-six euro and four five eight two eight cents (EUR 159,066.45828) so as to raise it from twenty-five euro (EUR 25.-) per share to one hundred fifty-nine thousand ninety-one euro and four five eight two eight cents (EUR 159,091.45828) per share, by a contribution in kind to be made by the existing shareholders.

2 To decrease the share capital of the Company by an amount of seventy-nine million five hundred thirty-three thousand two hundred twenty-nine euro and fourteen cents (EUR 79,533,229.14) so as to reduce it from its present amount of seventy-nine million five hundred forty-five thousand seven hundred twenty-nine euro and fourteen cents (EUR 79,545,729.14), without cancelling any shares, by decreasing the nominal value of the existing shares by an amount of one hundred fifty-nine thousand sixty-six euro and four five eight two eight cents (EUR 159,066.45828) so as to reduce it from to one hundred fifty-nine thousand ninety-one euro and four five eight two eight cents (EUR 159,091.45828) per share to twenty-five euro (EUR 25.-) per share and to allocate the surplus to the share premium account.

3 To confirm the amount of the Company's share capital.

4 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved increase the corporate capital of the Company by an amount of seventy-nine million five hundred thirty-three thousand two hundred twenty-nine euro and fourteen cents (EUR 79,533,229.14) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to seventy-nine million five hundred forty-five thousand seven hundred twenty-nine euro and fourteen cents (EUR 79,545,729.14) without issuing new shares to the existing shareholders, by increasing the nominal value of the existing shares by an amount of one hundred fifty-nine thousand sixty-six euro and four five eight two eight cents (EUR 159,066.45828) so as to raise it from twenty-five euro (EUR 25.-) per share to one hundred fifty-nine thousand ninety-one euro and four five eight two eight cents (EUR 159,091.45828) per share, by a contribution in kind to be made by the existing shareholders (the "Contribution in Kind").

Proof of the ownership by the Shareholder of the Contribution in Kind has been given to the undersigned notary.

The Shareholder declared that the Contribution in Kind is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution in Kind to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution in Kind to the Company.

The Shareholder further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution in Kind is described and valued (the "Report"), which Report after having been signed "ne varietur" by the proxyholder, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The conclusions of that Report read as follows:

"Immediately before the Contribution is made on the Completion Date, the nominal value of the Receivable amounts to EUR 79,533,229.14.

It is proposed that the value placed on the Contribution be the nominal value of the Receivable, such value corresponding to a fair valuation of the Contribution."

Second resolution

The Shareholder resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of seventy-nine million five hundred thirty-three thousand two hundred twenty-nine euro and fourteen cents (EUR 79,533,229.14) so as to reduce it from its present amount of seventy-nine million five hundred forty-five thousand seven hundred twenty-nine euro and fourteen cents (EUR 79,545,729.14), without cancelling any shares, by decreasing the nominal value of the existing shares by an amount of one hundred fifty-nine thousand sixty-six euro and four five eight two eight cents (EUR 159,066.45828) so as to reduce it from to one hundred fifty-nine thousand ninety-one euro and four five eight two eight cents (EUR 159,091.45828) per share to twenty-five euro (EUR 25.-) per share and to allocate the surplus to the share premium account.

Third resolution

The Shareholder resolved to confirm that the Company's share capital amounts to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at six thousand seven hundred euro (EUR 6,700.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same party and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-quatrième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Circle 2 Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500.-), dont le siège social est au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.378 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Me Michael HEENE, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 24 mai 2013.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Circle 3 Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500.-), dont le siège social est au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand Duché de Luxembourg, en date du 5 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 223 du 26 janvier 2012 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 165.415 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné, alors notaire de résidence à Rambrouch, Grand Duché de Luxembourg, en date du 21 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 620, en date du 8 mars 2012.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société d'un montant de soixante-dix-neuf millions cinq cent trente-trois mille deux cent vingt-neuf euros et quatorze centimes (EUR 79.533.229,14) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant de soixante-dix-neuf millions cinq cent quarante-cinq mille sept cent vingt-neuf euros et quatorze centimes (EUR 79.545.729,14) sans émission de nouvelles parts sociales aux associés existants, par augmentation de la valeur nominale des parts sociales existantes d'un montant de cent cinquante-neuf mille soixante-six euros et quatre cinq huit deux huit centimes (EUR 159.066,45828) afin de la porter de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par part sociale à cent cinquante-neuf mille quatre-vingt-onze euros et quatre cinq huit deux huit centimes (EUR 159.091,45828) par part sociale, par un apport en nature des associés existants.

2 Réduction du capital social de la Société d'un montant de soixante-dix-neuf millions cinq cent trente-trois mille deux cent vingt-neuf euros et quatorze centimes (EUR 79.533.229,14) afin de le réduire de son montant actuel de soixante-dix-neuf millions cinq cent quarante-cinq mille sept cent vingt-neuf euros et quatorze centimes (EUR 79.545.729,14), sans annulation de parts sociales par réduction de la valeur nominale des parts sociales existantes, d'un montant de cent cinquante-neuf mille soixante-six euros et quatre cinq huit deux huit centimes (EUR 159.066,45828) afin de la porter de cent cinquante-neuf mille quatre-vingt-onze euros et quatre cinq huit deux huit centimes (EUR 159.091,45828) par part sociale à vingt-cinq euros (EUR 25,-) par part sociale et allocation du surplus ainsi dégagé au compte de prime d'émission.

3 Confirmation du capital social de la Société.

4 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de soixante-dix-neuf millions cinq cent trente-trois mille deux cent vingt-neuf euros et quatorze centimes (EUR 79.533.229,14) afin de le

porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant de soixante-dix-neuf millions cinq cent quarante-cinq mille sept cent vingt-neuf euros et quatorze centimes (EUR 79.545.729,14) sans émission de nouvelles parts sociales aux associés existants, par augmentation de la valeur nominale des parts sociales existantes d'un montant de cent cinquante-neuf mille soixante-six euros et quatre cinq huit deux huit centimes (EUR 159.066,45828) afin de la porter de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par part sociale à cent cinquante-neuf mille quatre-vingt-onze euros et quatre cinq huit deux huit centimes (EUR 159.091,45828) par part sociale, par un apport en nature des associés existants (l'«Apport en Nature»).

La preuve de la propriété de l'Apport en Nature par l'Associé a été rapportée au notaire soussigné.

L'Associé a déclaré encore que l'Apport en Nature est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport en Nature à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport en Nature à la Société.

L'Associé a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport en Nature est décrit et évalué (le «Rapport»), ce Rapport qui après avoir été signé «ne varietur» par le mandataire, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes pour être enregistré avec elles.

Les conclusions dudit Rapport sont les suivantes:

«Immédiatement avant que la Contribution soit effectuée, à la Date d'Achèvement, la valeur nominale de l'Apport correspond à EUR 79,533,229.14.

Il est proposé que la valeur accordée à la Contribution soit la valeur nominale de l'Apport, cette valeur correspondant à une juste évaluation de la Contribution.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de soixante-dix-neuf millions cinq cent trente-trois mille deux cent vingt-neuf euros et quatorze centimes (EUR 79.533.229,14) afin de le réduire de son montant actuel de soixante-dix-neuf millions cinq cent quarante-cinq mille sept cent vingt-neuf euros et quatorze centimes (EUR 79.545.729,14), sans annulation de parts sociales par réduction de la valeur nominale des parts sociales existantes, d'un montant de cent cinquante-neuf mille soixante-six euros et quatre cinq huit deux huit centimes (EUR 159.066,45828) afin de la porter de cent cinquante-neuf mille quatre-vingt-onze euros et quatre cinq huit deux huit centimes (EUR 159.091,45828) par part sociale à vingt-cinq euros (EUR 25,-) par part sociale, et a décidé d'allouer le surplus ainsi dégagé au compte de prime d'émission.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de confirmer que le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à six mille sept cents euros (EUR 6.700,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: M. HEENE, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 28 mai 2013. Relation: DIE/2013/6724. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

Le Receveur (signé): pd. RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013076303/184.

(130094644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

AVO Carbon Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.214,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 145.877.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 22 avril 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 975 du 11 mai 2009.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AVO Carbon Luxembourg Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013076251/15.

(130094567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

BPA International Selection Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 83.079.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 5 juin 2013

Il est décidé:

- de réélire Messieurs Juan Pablo Miquel PRATS, Juan CEJUDO PEÑA et Santiago DE ROSSELLO PIERA résidents professionnellement au 119 Av. Carlemany, Escaldes-Engordany, Andorre pour un nouveau mandat d'un an, se terminant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

- de réélire KPMG Audit, 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg en tant que Réviseurs d'Entreprises pour une période d'un an et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2014

Extrait certifié conforme

Pour BPA INTERNATIONAL SELECTION FUND S.A.

KREDIETRUST Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2013076280/17.

(130094382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

**Canopus Investments S.A., Société Anonyme,
(anc. Gunnerston Properties S.A.).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 44.386.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration tenue en date du 07 juin 2013:

Le Conseil d'administration accepte la démission de Madame Danielle Schuller, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L- 1840 Luxembourg, prenant effet à ce jour.

Le Conseil d'Administration nomme provisoirement Madame Annette Schroeder, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L- 1840 Luxembourg pour la remplacer.

La présente nomination sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale.

Luxembourg.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Référence de publication: 2013076309/17.

(130094304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Mediaxim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2351 Luxembourg, 16, rue des Primevères.

R.C.S. Luxembourg B 144.498.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 6 juin 2013

Première résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission du mandat d'administrateur de la société privée à responsabilité limitée TOMORROW NOW, ayant son siège social au 55, rue du Printemps, B-1380 Lasne, Belgique dont le représentant permanent est Monsieur Thierry JANSSEN.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs, leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014:

- Monsieur Lawrence PLUYMERS, demeurant au 167 Hoeilaartsesteenweg, 3090 Overijse, Belgique
- Monsieur Denis SIMONART, demeurant au 9/A, chemin d'Odrimont, 1380 Lasne, Belgique
- Madame Catherine VANDER ZYPEN, demeurant au 43 Livingstoneaan, 3080 Tervuren, Belgique.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013076593/20.

(130094624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Mitsubishi UFJ Global Custody S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 11.937.

—
EXTRAIT

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2013, Monsieur Hiroshi MINAGAWA a démissionné de sa fonction d'Administrateur du Conseil d'Administration et d'Administrateur-Délégué en charge de la gestion journalière, à compter du 10 juin 2013.

Monsieur Hisakata ISOMURA a été nommé Administrateur du Conseil d'Administration et Administrateur-Délégué en charge de la gestion journalière à compter du 10 juin 2013.

L'adresse professionnelle de tous les administrateurs susvisés est la suivante: 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2013076599/17.

(130094622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Sova S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 169.990.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075276/9.

(130092551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.
